

LISTE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du jeudi 7 mai 2026

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 30 avril 2026, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de M. Ludovic FAGAUT, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

La séance est ouverte à 14h40 et levée à 15h49

Etaient présents : Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Franck BERNARD, M. René BLAISON, M. Emile BOURGEOIS, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Bruno CAIRE, M. Pascal DERIOT, M. Martial DEVAUX, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, M. Hervé GROULT, Mme Marie GRUILLOT, M. Laurent JEUNET, M. Jean-François MENESTRIER, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Anthony NAPPEZ, Mme Anne OLSZAK, M. Didier PAINEAU, Mme Sophie PESEUX, M. Pascal ROUTHIER, M. Djilalli SAHLAOUI, M. Kévin VEJUX, M. Patrick VERDIER

Etaient absents : M. Patrick AYACHE, M. Ludovic BARBAROSSA, M. Pierre-Charles HENRY, M. Patrick JACQUES, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Frank MONNEUR, M. Philippe REGENNASS, Mme Céline TRONCIN VERGEY,

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote : M. Patrick AYACHE donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET, M. Ludovic BARBAROSSA donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. Pierre-Charles HENRY donne pouvoir à Mme Laurence MULOT CESARI, Mme Céline TRONCIN VERGEY donne pouvoir à M. Laurent JEUNET

VOLET DECISIONNEL

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports,
- invite le Bureau à désigner un secrétaire de séance,

A l'unanimité, le Bureau nomme Catherine BARTHELET secrétaire de séance.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2026

A l'unanimité des membres en exercice et présents lors du précédent mandat, le Bureau approuve le Procès-Verbal de la séance du Bureau du 12 février 2026.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le

Pour le Président,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

